

Montréal, le 30 novembre 2010

M.YOUSSEF LEBBAR  
LA COOP DE TAXI DE MONTRÉAL

Madame, Monsieur

Tous les propriétaires de taxi sont conscients du recul de leur revenus depuis les années 2008, de l'absence des vrais représentants dans cette industrie qui sont les propriétaires de taxi en général depuis les années 2000.

Depuis l'abolition des ligues, les propriétaires de taxi n'ont pu collaborer ni participer à l'amélioration de cette industrie, il y en a qui étaient présent sur les tables de concertation du BTR mais ils ne représentaient qu'une minorité et sans avoir aucun rapport des décisions rendues. Ces personnes ont agi selon les moyens qu'ils possédaient.

Par ailleurs, Le ministère de transport avait créé par la suite l'association des propriétaires et des chauffeurs de taxi du Québec, cette entité a été rejetée par les propriétaires de taxi car elle regroupait les chauffeurs.

Aujourd'hui, les représentants de l'industrie de taxi ne peuvent continuer à travailler dans les dossiers sans consulter et collaborer avec les vrais artisans du taxi qui sont les propriétaires.

Après la lecture de ce texte nous remarquons l'absence des représentants des propriétaires de taxi dans cette industrie depuis les années 2000.

**Nous demandons nous les propriétaires de permis de taxi aux responsables de cette commission :**

- 1- Faire reconnaître le regroupement des propriétaires de taxi devant le ministère de transport, les commissions de transport et tous les autres organismes gouvernementaux et municipaux.
- 2- Trouver un local et une aide financière pour le regroupement des propriétaires de taxi pour une période de 2 ans.
- 3- Déposer un projet de loi devant l'assemblée nationale afin de passer un règlement de cotisation annuelle, et d'élection au sein du regroupement afin d'assurer la continuité.

Dans un deuxième contexte, l'industrie de taxi a toujours souffert d'un surplus de nombre de permis de taxi et cela avec preuve à l'appui (le nombre d'heures et le nombre de jours travaillées par semaine, par les chauffeurs de taxi).

Les conditions que les chauffeurs de taxi vivent, deviennent de plus en plus difficiles, le recul économique les pousse à travailler encore plus d'heures et plus de jours par semaines afin de rejoindre les deux bouts. Les derniers règlements qui sont sortis pour le rajeunissement du parc auto taxi dont nous nous n'opposons pas, ils engendrent des couts supplémentaires, en plus du cout d'essence, d'entretien enfin les couts d'opération en général deviennent excessivement chers.

Les chauffeurs de taxi travaillent tellement dure à un point ou ils n'ont ni le temps ni l'argent de prendre leur propre industrie en main, ils sont délaissés.

Vous allez me dire que c'est aux associations de services qui doivent faire ce travail et vous amenez des marchés. Elles en font le maximum, je suis moi-même un membre d'un conseil d'administration d'une association de service, le ratio d'appel se situe entre 4 et 8 appels en général par voiture par 24 heures de travail dans cette industrie.

**C'est pour cette raison que nous sommes là aujourd'hui et au nom de tous les chauffeurs de taxi, nous vous proposons d'aider cette industrie à :**

- 1- Avoir de nouveaux marchés tel que le transport collectif à Montréal
- 2- Accorder des contrats de transport d'écoliers aux chauffeurs de taxi
- 3- Arrêter l'émission de permis restreint qui nuit énormément à l'industrie de taxi
- 4- Accorder des contrats de transport adapté (taxi accessible) à des propriétaires de taxi via leur association de service comme le cas des berlines en transport adapté actuellement
- 5- Ajouter des postes d'attente dans des spots achalandés comme le centre ville, le vieux Montréal, la rue st Laurent, les intersections principaux en général.

Merci pour votre collaboration.